
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION : Commune de **SAINT ROMAIN DE COLBOSC** (Département de Seine Maritime – Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL : Sous réserve de la production d'une délibération par le Conseil Municipal, sollicitant l'intervention de l'EPF et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans.

SITUATION DU BIEN : Bâtiment industriel édifié sur les parcelles cadastrées section **AD n°s 632 et 636**, pour une surface totale de 915 m², sis en centre bourg, rue du Docteur Fidel.

POS/PLU : Zone UB du PLU modification 2016.

PROJET : Opération de construction de logements

COMITÉ D'ENGAGEMENT : **09 juillet 2019 - Avis favorable**
Densité : 10 logements/ha.

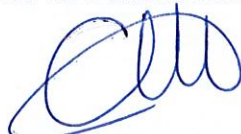
PROPRIÉTAIRE : **SCI Les 4 Feuilles** (Mme Feuilloley, gérante)

ÉVALUATION DOMANIALE : 24 juillet 2018

IMPUTATION : **Compte n° 920 275 - SAINT ROMAIN DE COLBOSC - RUE DU DOCTEUR FIDEL**
Enveloppe projet : 240 000 €

ROUEN le 23 juillet 2019

La Directrice Générale Adjointe,
Directrice de l'Action Foncière,



Christine MUTEL

29 JUL. 2019
l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"



Dominique LEPETIT